



La Vienne moins pénalisée par la sécheresse printanière

La Vienne est le département de la région qui a le mieux résisté aux effets de la sécheresse printanière. Les résultats des moissons ont dépassé ceux de la région. Néanmoins, les cultures d'hiver ont enregistré des pertes par rapport aux productions moyennes 2006-2010. Les pertes en fourrages ont été très élevées. Le marché du melon a été perturbé par la précocité de la récolte.

En 2011, les surfaces des **céréales** ont légèrement régressé dans la Vienne (environ 1 200 ha) au profit des oléagineux (+ 3 000 ha).

Les rendements des cultures d'hiver sont, dans l'ensemble, moins décevants qu'au niveau régional. Toutefois, la sécheresse printanière a induit une diminution, plus ou moins forte selon les cultures, des résultats par rapport à la moyenne quinquennale 2006-2010 : - 10 q/ha pour le blé tendre, - 8 q/ha pour les orges, - 16 q/ha pour les pois protéagineux et seulement - 1 q/ha pour le blé dur. Comme dans les autres départements de la région, le colza a mieux résisté aux conditions très sèches du printemps. Son rendement est comparable à la moyenne 2006-2010, soit 30 q/ha.

Les conditions pluvieuses de l'été ont permis un rattrapage des cultures d'automne. Le tournesol obtient des résultats un peu plus faibles que la moyenne quinquennale alors que le maïs a enregistré 5 q/ha de plus.

Surfaces des melons en retrait

La production de melons de plein champ place la Vienne en cinquième position en volume des départements producteurs. Cependant, un grand nombre d'hectares, situés en Vienne, sont cultivés par des exploitations dont le siège est localisé en Deux-Sèvres, illustrant les liens étroits entre ces deux départements de la région.

Contrairement au département des Deux-Sèvres, les surfaces en **melon** de

la Vienne sont en retrait de près de 90 ha entre 2010 et 2011, soit une baisse de 6 % mais avec des rendements quasi stables.

Dès le début de la saison, le marché a été engorgé car la production de melons, en avance de trois semaines, est arrivée en même temps que celle du sud de la France. Les prix ont chuté. La situation s'est inversée à partir de juillet. Les prix ont grimpé car la production a été insuffisante avec l'arrivée des pluies. L'écoulement difficile en août a conduit à des destructions de marchandises.

Une perte de la moitié des fourrages de printemps

La **production fourragère** des prairies au printemps a été plus affectée par la sécheresse que dans les Deux-Sèvres. Les pertes de printemps ont atteint 49 % par rapport à une année normale (44 % en Deux-Sèvres), celles d'automne un peu plus de 27 % (contre 32 % en Deux-Sèvres).

En période **estivale**, la pluie, accompagnée d'une baisse de températures, a favorisé la repousse d'herbe. Mais cela n'a pas compensé les pertes enregistrées. En conséquence, les éleveurs ont mis en place, avec succès, des cultures dérobées pour compléter l'alimentation de leurs animaux.

Production des blés durs : - 21 %

Récolte 2011	Surface (ha)	Rendement (q/ha)		Évolution 2011/2010 (%)	
		2011	moyen 2006 à 2010	Surface	Production
Blé tendre	134 900	53	63	+ 1,7	- 14,5
Blé dur	11 180	55	56	- 19,6	- 21,0
Orges	21 050	51	59	- 12,6	- 21,8
Maïs grain	42 990	94	88	+ 4,0	+ 12,4
Colza	56 920	30	30	+ 3,3	+ 6,9
Tournesol	44 020	23	25	+ 2,8	+ 2,8
Pois protéagineux	1 920	23	39	- 11,4	- 43,4
Maïs fourrage	10 640	109	110	- 3,6	+ 0,1
Melon	1 250	166	157	- 6,3	- 6,9

Source : Agreste - Statistiques agricoles annuelles

Des procédures de reconnaissance de calamités agricoles sur les fourrages ont été engagées dans les quatre départements de la région.

Palmarès national

	Données 2011	Rang 2010
SAU des exploitations (ha)	471 986	6 ^e
SCOP (*) (ha)	326 000	3 ^e
Céréales (ha)	221 110	5 ^e
Melon (ha)	1 250	5 ^e
Colza (ha)	56 920	7 ^e
Tournesol (ha)	44 020	5 ^e
Vaches nourrices (tête)	47 950	30 ^e
Vaches laitières (tête)	15 800	53 ^e
Chèvres (tête)	74 500	3 ^e
Brebis-mères (tête)	179 000	6 ^e

(*) Surfaces en céréales, oléagineux, protéagineux
Source : Agreste - Statistiques agricoles annuelles

67 % du territoire en terres agricoles

La Vienne est un département de passage à la croisée des grands axes de communication nord-sud et est-ouest. Le climat atlantique, doux et humide, associé à un relief de plaine, a contribué au développement d'une agriculture de grandes zones de polyculture et d'élevage.

L'agriculture et la forêt couvrent près de 83 % du territoire avec environ 67 % pour la superficie agricole et 16 % pour les bois et forêts.

Le département de la Vienne se caractérise par la diversité de ses productions orientées principalement vers les céréales, les oléoprotéagineux et l'élevage. Les grandes cultures se concentrent surtout dans le nord et l'ouest, l'élevage dans le sud-est. Comme dans les trois autres départements de la région, le blé arrive en tête de la sole céréalière avec 134 900 ha. Les oléagineux, très présents, couvrent 101 360 hectares.

Les surfaces irriguées des cultures de vente, principalement le maïs grain et les oléoprotéagineux, ont été multipliées par 10 depuis 1990. Le développement important de l'irrigation a souvent eu de fortes répercussions sur le milieu naturel, tant au niveau des nappes que des rivières.

La gestion de l'eau est devenue un enjeu prioritaire pour l'agriculture du département. Les périodes sèches de ces dernières années conduisent à des évolutions des pratiques d'irrigation dans les secteurs les plus menacés et la mise en place de retenues de substitution.

Moins viticole que ses voisins charentais ou du Val de Loire, la Vienne revendique deux AOP : Côteaux de Saumur et Haut Poitou à partir de 2011. C'est en effet le 16 novembre 2010 que le Comité national « AOP viticoles » a reconnu en Appellation d'Origine Contrôlée le VDQS du Haut Poitou.

Département de tradition d'élevage

En 2011, avec 179 000 brebis mères, le département de la Vienne se place au sixième rang des départements français. Le troupeau ovin est exclusivement destiné à la production de viande. En 25 ans, le cheptel départemental a perdu plus de la moitié de ses brebis. L'élevage bovin, principalement à viande, est basé sur un troupeau de 48 000 vaches allaitantes, soit 1 400 têtes de moins qu'en 2010.

Le troupeau caprin, qui est le troisième de France après ceux des Deux-Sèvres et du Maine-et-Loire, compte 74 500 chèvres, soit 4 200 de plus qu'en 2010. Les livraisons de lait de chèvre enregistrent une hausse de 1,4 % entre 2010 et 2011. Les prix du lait, en baisse constante chaque mois de l'année, ont été une source d'inquiétude pour les éleveurs. Ils ont connu des difficultés de trésorerie car les coûts de production ont été renchérissés en 2011.

Surface moyenne de 94 ha

Au recensement 2010 dans la Vienne, les chefs d'exploitation et coexploitants assurent la direction de 5 160 unités de production et apportent 70 % du travail agricole. L'agriculture départementale emploie 8 976 personnes.

En 2010, les exploitations mettent en valeur une surface moyenne de 94 hectares, alors que les 3 675 moyennes et grandes exploitations entretiennent des unités moyennes de 127 ha.

Des produits valorisés sous signe officiel de qualité

- l'AOP Beurre Charentes-Poitou ;
- l'AOP Chabichou du Poitou ;
- l'agneau du Poitou-Charentes (IGP) ;
- l'agneau fermier Le Diamandin (LR) ;
- le melon du Haut Poitou (IGP) ;
- l'AOP du Haut Poitou (septembre 2011) ;
- l'IGP jambon de Bayonne ;
- la Viande Boeuf limousin Blason Prestige (LR) ;
- l'AOP Sainte-Maure-de-Touraine ;
- l'AOP Côteaux de Saumur.

AOP : Appellation d'Origine Protégée
IGP : Indication Géographique Protégée
LR : Label Rouge

Sources : INAO et IRQUA

Données de cadrage

Population totale en 2009 (habitant)	426 924
Pluviométrie moyenne (1971-2000)	686 mm
Superficie du département (ha)	704 100
Part de la SAU dans la superficie (%)	67
Taux de boisement (%)	16

Sources : INSEE, Météo France et Agreste - SAA 2011

Pour en savoir plus :

- . Le bilan agricole 2011 - Agreste Poitou-Charentes - n° 3 - février 2012
- . Recensement agricole 2010 en Vienne - Agreste Poitou-Charentes - n° 24 - octobre 2011

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2012

Prix : 3,00 €

Préfecture de la région Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
15, rue Arthur Ranc - BP 40537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05.49.03.11.91 Fax : 05.49.03.11.12
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Alain MAURAND

Rédactrice : Marie-France MAROT

Composition : SRISE Poitou-Charentes

Impression : SRISE Poitou-Charentes

ISSN : 1282-2205

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>